



1 Liste des présences

Le Président, Jean-Pierre Keller, ouvre la séance à 10h35 et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il constate que 7 membres de l'association sont présents et 19 autres sont représentés par procuration, ce qui fait un total de 26 votes. Le vérificateur des comptes a malheureusement dû s'excuser à la dernière minute.

2 Approbation du PV de l'AG du 22 juin 2024

Le PV de l'AG 2024 a été transmis aux membres et publié sur le site Internet de l'association. La relecture de celui-ci n'est pas demandée et nous passons directement au vote. Le PV est accepté à l'unanimité.

3 Rapport d'activités

3.1 Fonctionnement de l'association

3.1.1 Membres

Au 31.12.2024, le nombre de membres de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH) était de 34 membres individuels et 24 membres couples, soit un total de **58 personnes**. AaZ-CH représente un peu plus de 10% des membres de l'association faîtière AaZ qui comporte un total de 555 membres dans le monde. Une majorité des membres (39 personnes) réside dans le canton de Genève.

3.1.2 Parrainages

En 2024, **18 enfants** de la LMHS étaient parrainés par des membres de AaZ-CH, dont :

- 15 parrainages complets (400 CHF / an)
- 3 parrainages partiels (200 CHF / an)

De plus, 11 membres ont versé un soutien LMHS (150 CHF / an).

La baisse du nombre de parrainages s'explique par le fait que certains enfants ont quitté l'école, soit parce qu'ils arrivent en classe X, soit parce que leurs parents décident de les envoyer dans une autre école, hors du Zanskar. Cependant, nous avons eu 3 nouveaux parrainages en 2024, ce qui limite la baisse du nombre d'enfants parrainés.

3.1.3 Activités du Comité

Le Comité s'est réuni **2 fois** en 2024 pour mener à bien les activités de l'association.

AaZ-CH participe également aux réunions du Conseil d'Administration (CA) d'AAZ France. **3 réunions** ont eu lieu en 2024, une en présentiel et deux en visioconférence.

Enfin, Jean-Pierre Keller (Président), Brigitte Djajasasmita (Secrétaire/Trésorière), ainsi que 2 autres membres d'AaZ-CH ont participé à l'AG d'AAZ France qui s'est tenue à Saint-Jorioz (Haute-Savoie) le 5 mai.

3.1.4 Campagne de recherche de fonds

Comme chaque année, le Comité a réalisé une campagne de recherche de fonds auprès des collectivités publiques et les fondations privées. Cette recherche nous a permis de récolter la somme de **21'500 CHF**, soit 13'500 CHF de la part de 7 communes genevoises et 8'000 CHF provenant de 2 fondations. Ce montant est en baisse par rapport à 2023, mais ce résultat était attendu par rapport au nombre de dossiers soumis cette année.

3.1.5 Communication

Notre newsletter au format PDF est parue pour la dernière fois en avril 2024 (no. 13). Dès le mois d'octobre, nous avons décidé de passer à un **format totalement électronique**, plus adapté à la lecture sur ordinateur, tablette et téléphone. Avec ce changement, le rythme de diffusion est passé de semestriel à trimestriel afin donner plus régulièrement des nouvelles à nos membres et donateurs.

En plus de la newsletter, nous publions régulièrement des informations sur notre site Internet. AaZ France assure également une présence sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et You Tube.

3.2 Fonctionnement de la LMHS

3.2.1 Le Managing Committee (MC)

Pour mémoire, le Managing Committee a été élu par les parents d'élèves le 8 août 2022 :

- Président : Thukjay Geleck
- Secrétaire : Lobsang Stenzin
- Trésorier : Nawang Thardot

Après une première année pour comprendre le fonctionnement de la LMHS, le MC a trouvé son rythme de croisière et l'équipe travaille avec conviction. La collaboration avec les représentants d'AAZ se fait dans un climat de confiance avec des échanges dans la cordialité et des propositions toujours constructives. Il est regrettable qu'il faille déjà envisager la relève de cette équipe lors de l'été 2025 et qu'aucun des membres ne souhaite effectuer un deuxième mandat.

3.2.2 Le nouveau Principal

Entré en fonction en mars 2024, **Lobsang Youtan** est un jeune moine bouddhiste d'une trentaine d'années, dynamique et ouvert d'esprit. Formé dans une école gouvernementale, il incarne un mélange d'autorité naturelle et de modernité, ce qui lui permet de s'imposer même face aux professeurs les plus expérimentés, en partie grâce à son statut de moine.

Lobsang s'implique activement dans tous les aspects de la vie scolaire et cherche constamment à améliorer la gestion de l'établissement.

3.2.3 Le staff

En 2024, le staff de la LMHS comprenait un total de **28 salariés** :

- Lobsang Youtan : Principal

- 19 professeurs dont Choskit (Vice-Principale)
- 4 non-enseignants
- 2 chauffeurs de bus
- 1 intendant et 1 cuisinière pour l'internat

Six nouveaux enseignants ont été engagés en CDD (contrats temporaires avec période d'essai) pour les matières suivantes : maths, sciences, anglais (2), informatique et sport.

3.2.4 Les élèves

En 2024, la LMHS a accueilli **294 élèves** (149 filles et 145 garçons dont 18 étaient parrainés par des membres de AaZ-CH. Les effectifs sont donc revenus au niveau d'avant la pandémie (nous avions plus de 330 élèves en 2022). Toutes les écoles de la vallée du Zanskar, gouvernementales ou privées constate cette baisse des effectifs et avancent les mêmes raisons :

- Les familles font moins d'enfants (norme actuelle de 2 ou 3 enfants par famille).
- Une pression s'exerce sur les habitants des villages éloignés pour maintenir les enfants à l'école communale afin d'éviter sa fermeture.

À cela s'ajoute d'autres points spécifiques à la LMHS :

- Un service de ramassage scolaire de faible qualité avec des trajets trop longs.
- Le faible nombre de places à l'internat. Lorsque les deux parents travaillent, ils souhaitent une solution pour l'accompagnement de leurs enfants dans leurs études.
- Le montant des frais pour les doubles admissions (deuxième enfant de la même famille) et les demandes de triples admissions.

Répartition des élèves par classe :

	LKG	UKG	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	TOTAL
Filles	6	8	10	14	17	18	17	16	8	14	10	11	149
Garçons	11	19	20	16	19	11	11	7	11	4	6	10	145
TOTAL	17	27	30	30	36	29	28	23	19	18	16	21	294

3.2.5 Calendrier scolaire et résultats 2024

Le calendrier est fixé par le Chief Education Officer (CEO). La rentrée scolaire a été décalée au 15 mars 2024 (1er avril pour petites classes) à cause de la neige, mais les cours ont pu se tenir jusqu'au 5 décembre 2024 et même 15 décembre pour les classes IX et X. L'école a été fermée pendant 15 jours au mois de juillet (Summer vacation).

Les examens de la classe X (promo 2023) se sont tenus du 4 avril au 6 mai 2024. Sur 27 élèves, 20 ont été admis et les 7 élèves recalés ont pu repasser les épreuves à Kargil en septembre.

Tableau des résultats des examens 2024 :

	Nbr d'élèves	Grade A	Grade B	Grade C	Grade D	Grade F
LKG	17	10	4	3	0	0
UKG	27	17	2	6	0	1
Class I	30	9	18	3	0	0
Class II	30	7	9	14	0	0
Class III	36	9	12	9	1	0
Class IV	29	8	6	14	1	0
Class V	28	11	7	8	2	0
Class VI	23	3	10	10	0	0
Class VII	19	1	8	10	0	0
Class VIII *	18	1	8	9	0	0
Class IX	16	4	4	7	1	0
Class X *	21	4	15	0	0	2

3.2.6 Changements en 2024

- Le nouveau professeur de sport a introduit 5 à 10 minutes de réveil musculaire, de yoga ou de méditation pour bien commencer la journée à la Morning Assembly.
- Le Multi-Purpose Hall est mis à disposition des élèves qui attendent la 2^e tournée de bus le soir, afin de pouvoir y faire leurs devoirs.

3.2.7 Fonctionnement de l'internat

Le bâtiment est bien utilisé depuis son ouverture en 2022. Les projets prévus en 2024, notamment la construction de toilettes à proximité ont pris du retard car le terrain est occupé par le stockage des matériaux pour le chantier du nouveau MultiPurpose Hall.

De passage au Zanskar, l'architecte Douchan Palacios a constaté le **bon état général du bâtiment**. Seuls quelques travaux mineurs d'entretien, essentiellement des scellements de pierres, sont nécessaires.

Thinley, figure incontournable du campus depuis de nombreuses années, s'occupe également de l'internat afin d'en assurer le bon fonctionnement. Avec l'accord du Managing Committee, il a été décidé de lui octroyer le statut de **Superviseur de l'internat** (en plus de ses autres fonctions). À ce titre, il recevra désormais une rétribution supplémentaire qui sera prise sur le budget de l'internat, afin de ne pas impacter la grille des salaires de la LMHS.

Quelques points d'amélioration nécessitant des investissements supplémentaires ont été identifiés. Ils sont décrits dans la section **§8. Budget 2025**.

3.2.8 Fonds d'excellence

Après avoir réussi ses examens de classe X en obtenant les meilleurs résultats du Zanskar, **Norzom** a rejoint la Him Academy Public School. Elle a rapidement intégré sa nouvelle école, malgré le changement d'environnement et vient de terminer sa classe XI brillamment.

AaZ-CH s'est engagé à contribuer à ce projet à hauteur de 1'000 EUR par an (minimum).

3.3 Travaux sur le campus

3.3.1 Nouveau Babu (ingénieur de travaux publics)

Le Babu de Ranktaksha qui accompagnait les projets de construction du campus depuis plusieurs années a souhaité se retirer. Il est désormais remplacé par **Nawang Lotus**, ancien élève de la LMHS, arrivé major du concours pour intégrer le Public Works Department (PWD) du Zanskar. Lotus habite à Ufti et, comme son prédécesseur, il nous offre son aide bénévolement pour superviser les chantiers sur le campus et établir des devis détaillés dans le cadre de projets de rénovation.

3.3.2 Inauguration de la serre

Initiés en 2023, les travaux de la grande serre se sont terminés en 2024 et l'inauguration a eu lieu en présence de Donatella Crosta, présidente d'AaZ Onlus (Italie). La serre a fourni ses premiers légumes aux élèves de l'internat. C'est Kunskit (membre du no teaching staff) qui a la charge des plantations. La chaleur au sein de la serre est vraiment impressionnante et va permettre la production de légumes frais pendant les inter-saisons. Les clés de ce Kitchen Garden sont confiées à Stanzin Wangjor, la gouvernante de l'internat.

3.3.3 Nouveau laboratoire

Grâce à Donatella Crosta et à Hervé Choupot (membre d'AAZ France) le chantier du nouveau laboratoire a pu avancer et les dernières finitions ont été finalisées en ce début d'automne. Le bâtiment accueille les élèves depuis la rentrée de mars dernier. Pour que les étudiants profitent pleinement de ce nouvel espace, nous avons suggéré au Principal d'adapter les séquences d'enseignement : une durée plus longue que les 40 minutes habituelles permettrait d'exploiter au mieux ces nouvelles installations et de maximiser l'impact des travaux pratiques dans l'apprentissage des sciences.

3.3.4 Autres travaux

D'autres travaux d'entretien, notamment la réfection des toits, ont été effectué sur divers bâtiments du campus.

4 Rapport financier

L'exercice comptable 2024 se termine avec **un bénéfice de 3'348.10 CHF**.

Au 31.12.2024, la fortune de l'association se montait à **35'461.01 CHF** sur le compte de la BCGe, dont **7'200 CHF** de produits reçus d'avance et **22'400 CHF** de charges à payer, ce qui laisse une réserve de **5'861.01 CHF**.

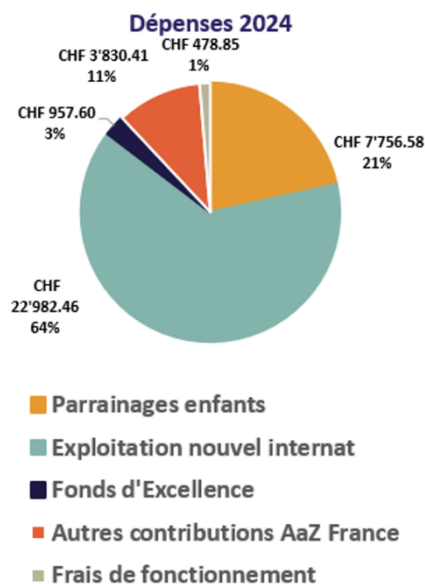
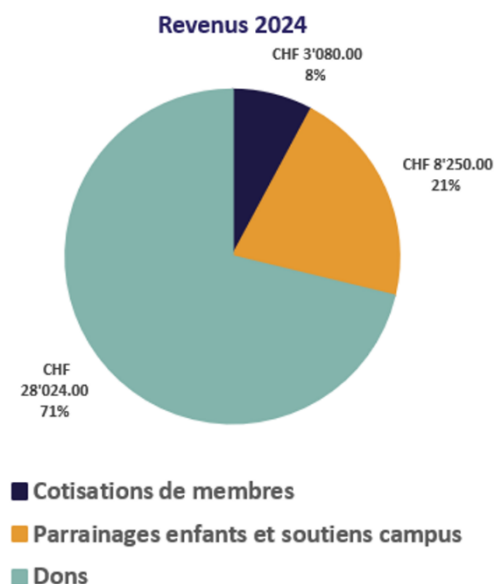
En ce qui concerne nos revenus, les ressources de base de notre association, à savoir les cotisations, soutiens école, parrainages enfants et dons sont globalement conformes au budget.

Au niveau des dépenses, notre collecte de fonds nous a permis de verser à AAZ France les montants qui avaient été prévus pour les différents projets. La décision a été prise d'effectuer des virements calculés en euros, et non plus en francs suisses afin de faciliter la comptabilité globale au niveau d'AAZ France. Ceci explique les montants en CHF dans le tableau ci-dessous.

Enfin, nous continuons à maintenir nos frais administratifs le plus bas possible. Avec un total de **478.85 CHF**, ceux-ci représentent environ 1% de nos dépenses annuelles.

Comptes Pertes et Profits 2024

	Réalisé 2024	Budget 2024	Réalisé 2023
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)			
Cotisations de membres	CHF 3'080.00	CHF 3'090.00	CHF 2'930.00
Soutiens campus LMHS	CHF 1'650.00	CHF 1'650.00	CHF 1'800.00
Parrainages enfants	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF 11'330.00	CHF 11'340.00	CHF 11'330.00
Dons			
Dons de collectivités	CHF 13'500.00	CHF 14'000.00	CHF 23'200.00
Dons de fondations	CHF 8'000.00	CHF 10'000.00	CHF 8'000.00
Dons de particuliers	CHF 6'524.00	CHF 4'000.00	CHF 4'450.00
Sous-total dons	CHF 28'024.00	CHF 28'000.00	CHF 35'650.00
TOTAL REVENUS	CHF 39'354.00	CHF 39'340.00	CHF 46'980.00
DEPENSES			
Transferts à AaZ France			
Parrainages enfants	CHF 7'756.58	CHF 8'100.00	CHF 8'000.00
Frais de fonctionnement interne	CHF 22'982.46	CHF 24'000.00	CHF 25'000.00
Fonds d'Excellence	CHF 957.60	CHF 1'000.00	CHF -
Autres contributions	CHF 3'830.41	CHF 4'000.00	CHF 17'243.65
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF 35'527.05	CHF 37'100.00	CHF 50'243.65
Frais de fonctionnement			
Hébergement site web	CHF 207.45	CHF 250.00	CHF 207.45
Frais bancaires	CHF 99.45	CHF 100.00	CHF 109.10
Frais de poste (timbres)	CHF 60.00	CHF 150.00	CHF 90.00
Fournitures de bureau	CHF 9.95	CHF 100.00	CHF 9.95
Frais d'impression	CHF 102.00	CHF 400.00	CHF 226.00
Sous-total frais de fonctionnement	CHF 478.85	CHF 1'000.00	CHF 642.50
TOTAL DEPENSES	CHF 36'005.90	CHF 38'100.00	CHF 50'886.15
Résultat de l'exercice	CHF 3'348.10	CHF 1'240.00	CHF -3'906.15



5 Rapport du Vérificateur des comptes

Monsieur Memet Korkmaz, a malheureusement dû annuler sa participation à notre AG, mais il nous a transmis son rapport dont une copie figure en annexe.

6 Acceptation des comptes et des rapports

L'Assemblée Générale accepte les comptes et les divers rapports, sans opposition ni abstention.

7 Élection du Comité

Les membres du Comité sortant se représentent pour les fonctions suivantes :

- Jean-Pierre KELLER - Président
- Brigitte DJAJASMITA – Secrétaire / Trésorière
- Peter KING – Membre
- Ferdinand LE COMTE – Membre

Aucun autre candidat ne s'étant proposé, les membres du comité sortant sont élus à l'unanimité, sans opposition ni abstention, par l'Assemblée pour un mandat de deux ans.

8 Reconduction du vérificateur des comptes

La reconduction de Monsieur Memet Korkmaz en tant que contrôleur des comptes est votée à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

9 Budget 2025

Le budget global 2025 d'AaZ-CH se présente comme suit :

Budget 2025			
	Réalisé 2024	Budget 2024	Budget 2025
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)	CHF 11'330.00	CHF 11'340.00	CHF 12'420.00
Dons	CHF 28'024.00	CHF 28'000.00	CHF 33'000.00
TOTAL REVENUS	CHF 39'354.00	CHF 39'340.00	CHF 45'420.00
DEPENSES			
Parrainages enfants	CHF 7'756.58	CHF 8'100.00	CHF 9'450.00
Frais de fonctionnement internat et autres projets LMHS	CHF 27'770.47	CHF 29'000.00	CHF 32'000.00
Frais de fonctionnement AaZ-CH	CHF 478.85	CHF 1'000.00	CHF 900.00
TOTAL DEPENSES	CHF 36'005.90	CHF 38'100.00	CHF 42'350.00
Résultat de l'exercice	CHF 3'348.10	CHF 1'240.00	CHF 3'070.00

Celui-ci est en ligne avec le budget des années précédentes et ne suscite pas de questions de la part des personnes présentes. Il est approuvé par l'Assemblée, sans opposition ni abstention

10 Projets 2025

10.1 Travaux à l'internat

Des travaux sont nécessaires pour améliorer le plan de travail dans la cuisine et rendre celle-ci plus fonctionnelle. D'autre part, de nouvelles normes de sécurité nous obligent à prévoir une infirmerie, ainsi que la mise en place de sorties de secours et un équipement de protection incendie.

Ces investissements ont été estimés à environ 8'500 CHF. Le budget 2025 de l'internat se présente donc comme suit :

Budget 2025	Budget 2025 (CHF)
Coûts opérationnels	
Nourriture	8'000 CHF
Salaires (<i>gouvernante, cuisinière, étude surveillée</i>)	8'000 CHF
Fournitures (<i>cahiers, uniformes, jeux, ...</i>)	800 CHF
Autres frais de fonctionnement (<i>gaz, transport, ...</i>)	1'700 CHF
Total des coûts opérationnels	18'500 CHF
Investissements	
Equipment incendie et sorties de secours	3'000 CHF
Rénovation de la cuisine	2'500 CHF
Infirmerie	2'500 CHF
Jeux et divertissements pour les enfants	500 CHF
Total des investissements	8'500 CHF
TOTAL	CHF 27'000.00

10.2 Rénovation du Lower Staff Quarter

Ce bâtiment qui offre des logements pour les enseignants n'a pas bénéficié de maintenance depuis de nombreuses années. L'architecte Douchan Palacios, de passage l'an dernier nous a fait une proposition de rénovation du bâtiment pour améliorer les espaces de vie.

Les détails de ce projet se trouvent dans le **Rapport Annuel 2024** (disponible sur notre site Internet).

10.3 Autres projets prévus sur le campus

Plusieurs projets vont être discutés et éventuellement initiés cet été :

- Rénovation de la cuisine du bâtiment principal
- Nouvelle salle et équipement informatique
- Tableau blanc électronique
- Mise aux normes de sécurité des bus de ramassage (selon nouvelle directive)

10.4 Mission d'été

Comme chaque été, AaZ France va missionner 2 personnes cet été au Zanskar pendant 6 semaines. D'autre part, 9 autres membres des diverses associations seront également de passage pendant cette période.

10.5 Nouvelle offre de parrainages

Nous constatons qu'il y a de moins en moins d'enfants à parrainer chaque année (c.f. § 3.2.4). AAZ a donc décidé qu'il est temps de revoir les différents parrainages et soutiens proposés aux membres pour soutenir l'école. Dès 2026, les membres pourront choisir :

- Parrainage enfant : 400 CHF / an (inchangé)
- **Parrainage classe : 200 CHF / an (nouveau)**
- Soutien campus : 150 (inchangé)
- Soutien projets : montant libre

Le changement majeur concerne le parrainage classe qui permettra de soutenir une classe pendant une année scolaire. Ce parrainage n'impliquera pas d'engagement moral sur la durée (contrairement au parrainage enfant), mais les parrains auront la possibilité de renouveler leur soutien tacitement d'année en année pour suivre une classe.

Le parrainage enfant partiel ne sera plus proposé, mais les parrainages partiels existants seront maintenus tant que l'élève est à la LMHS.

10.6 Membres et recherche de fonds

Notre plus grande priorité est de **trouver de nouveaux membres** afin de garantir la pérennité de notre association.

Autre priorité : **récolter les 27'000 CHF** nécessaire au fonctionnement de l'internat cette année. Si, dans votre entourage, vous avez connaissance d'une personne, institution ou fondation susceptible d'être intéressée à soutenir ce projet, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

11 Propositions individuelles et points divers

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h25. La séance se poursuit par la projection d'un court film réalisé par une des membres d'AAZ France sur la LMHS et la vie au Zanskar ainsi qu'un repas pris en commun dans le restaurant voisin.


Jean-Pierre KELLER

Président


Brigitte DJAJASASMITA

Secrétaire

Presinge, le 16 juin 2025 / Annexe : mentionnée



Association Suisse pour l'Aide au Zanskar

Assemblée Générale du 24 mai 2025

Centre d'animation "La Carambole" au Lignon

Rapport du Vérificateur des comptes

Je soussigné Monsieur Memet KORKMAZ (Fiduciaire Lëjolin SA) ai procédé à la vérification des comptes de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH).

J'ai constaté que l'état de fortune de l'association se montait, en date du 31 décembre 2024, à **CHF 35'461.01**, placée sur le compte no. 5042.02.08 auprès de la Banque Cantonale de Genève. Sur ce montant, **CHF 29'600.-** représentent des engagements, soit **CHF 22'400.-** de charges à payer à AaZ France et **CHF 7'200.-** de produits reçus d'avance (cotisations et parrainages), ce qui laisse une fortune propre de **CHF 5'861.01**.

L'exercice 2024 se solde par un bénéfice de **CHF 3'348.10**.

J'ai contrôlé les entrées et sorties et constaté que l'ensemble des écritures était comptabilisé de manière correcte.

À ma connaissance, AaZ-CH est exempté de tout engagement financier. Je confirme le bien fondé du bilan qui vous a été présenté et vous prie de donner entière décharge au Comité d'AaZ-CH.

FIDUCIAIRE LÉJOLIN SA
RUE DES BAINS 43
1205 GENÈVE

Memet KORKMAZ

Fiduciaire Lëjolin SA
Rue des Bains 43
1205 Genève

Genève, le 26/02/2025